



A

APPRENTISSAGE

Greta



BTS

Management Opérationnel de la Sécurité

Titre de niveau 5 inscrit au RNCP



Objectifs de la formation

Le titulaire du BTS « Management opérationnel de la sécurité » exerce ses missions dans le cadre de la sécurité et de la sûreté. Il/elle conduit ses activités, soit dans une entreprise de sécurité/sûreté, soit dans le service interne de sécurité d'une organisation (entreprise, administration publique et privée, association). En outre, il/elle participe à l'organisation du service dans lequel il/elle évolue.

Il/elle est à même de manager des équipes, de participer à la gestion administrative et juridique du personnel. Il/elle est en relation directe avec le client et en contact permanent avec sa hiérarchie.

Enfin, il/elle assure la liaison avec les différents acteurs institutionnels et participe aux instances de sécurité.

Le titulaire du BTS « Management opérationnel de la sécurité » exerce principalement dans :

- des entreprises exerçant des activités de sécurité privée,
- des services internes de sécurité de grandes entreprises (grande distribution, sites industriels, sites touristiques, sites tertiaires),
- des services de sécurité des administrations publiques, des hôpitaux, des collectivités locales.

Compétences évaluées

Pôle d'activités n° 1 PRÉPARATION ET MISE EN OEUVRE D'UNE PRESTATION DE SÉCURITÉ

Bloc de compétences n° 1

- Mettre en œuvre la veille réglementaire et technologique
- Préparer une prestation de sécurité
- Proposer une prestation dans le respect d'une démarche

Pôle d'activités n° 2 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Bloc de compétences n° 2

- Organiser le service
- Gérer le personnel
- Gérer les relations sociales

Pôle d'activités n° 3 GESTION DE LA RELATION CLIENT

Bloc de compétences n° 3

- Préparer l'offre commerciale
- Gérer la prestation
- Suivre et pérenniser la relation client

Pôle d'activités n° 4 PARTICIPATION À LA SÉCURITÉ GLOBALE

Bloc de compétences n° 4

- Prévenir les risques en relation avec les partenaires institutionnels
- Gérer les incidents, accidents, événements et crises avec les partenaires institutionnels

Bloc de compétences n° 5 - Culture générale et expression

Bloc de compétences n° 6 - Langue vivante étrangère (écrit)

Bloc facultatif - Module "Surveillance humaine et gardiennage" (permet la délivrance de la carte professionnelle)

Contact

Lycée Rosa Parks
47 rue René Le Magorec
22110 ROSTRENEN
T I 02 96 29 02 16
ce.0220186h@ac-rennes.fr



Contact

Vincent AUBIN, Directeur délégué aux formations



Lieu de formation

Lycée Rosa Parks (Rostrenen)

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



Publics

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus ou par dérogation pour les plus de 29 ans (sous conditions), sans limite d'âge pour le statut RQTH, créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.



Pré requis

- > Admission via ParcoursSup
- > Motivation pour les métiers de la sécurité
- > Entreprise d'accueil
- > Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique - Capacités d'organisation, rigueur et discrétion
- > Maîtrise d'une langue vivante au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.



Moyens pédagogiques

Moyens mécaniques, électroniques, numériques, notamment :

- système de vidéoprotection
- systèmes anti intrusion
- systèmes de sécurité incendie (SSI)
- unités d'aide à l'exploitation
- gestion technique centralisée (GTC)/ gestion technique bâtiment (GTB)
- imagerie radioscopique,
- portique de sécurité

Moyens numériques de gestion d'information

Moyens de liaison et de communication



Rythme de l'alternance

Rythme d'alternance 2 semaines en centre de formation/ 3 semaines en entreprise

Individualisation en fonction du parcours antérieur et positionnement



Validation

BTS Management Opérationnel de la Sécurité (niv.5)

Modalités d'évaluation

CCF (contrôle continu en cours de formation) et une épreuve ponctuelle (E6)



Dates et durée

A partir de septembre 2020
2 années scolaires

conditions générales de vente consultables sur notre site



Financement dans le cadre d'un contrat en apprentissage



Financement via le contrat d'apprentissage
Forfait selon la branche professionnelle

MAJ 8avril-20

